

La CGT de Chalon a décidé d'arrêter les grèves pendant la période du référendum parce que les salariés étaient peu à faire grève, principalement pour l'intéressement et que les grévistes ne voulaient pas se battre à une petite minorité pour l'ensemble des salariés !

Mais, la CGT vous rappelle que les grèves portaient sur 4 sujets revendicatifs :

- 1) **Les salaires** => la direction ne garantit rien !
- 2) **Le CSE (Comité Social Economique) qui remplace les DP , CE et CHSCT** => la direction remet tout en cause et provoque les élections dans les délais les plus courts qu'elle le peut !
- 3) **Intéressement** => Les objectifs sont si élevés, que les salariés ne sont absolument pas sûrs d'avoir un intéressement dans les années à venir !
- 4) **Aménagement de fin de carrière** => Il n'y a aucun projet d'accord !!! Et donc rien sur le reclassement en interne des salariés inaptés.

La CGT n'envoie pas les salariés dans le mur, mais ne se battra pas à leur place !

Depuis des mois la CGT appelle les salariés à se mobiliser pendant que les autres syndicats accompagnent la direction et instaurent un climat de peur en accusant la CGT de contribuer à la fin de l'accord sur l'intéressement alors que nous avons encore 1 mois pour l'améliorer ! (fin des négociations fin juin)

Si les salariés ne se mobilisent pas maintenant pour défendre leur avenir, ils le feront malheureusement lorsqu'ils auront le nez dedans :

- Quand il n'y aura pas d'augmentation de salaire l'année prochaine...
- Quand il y n'y aura pas d'intéressement parce que le seuil de déclenchement était trop élevé ...
- Quand un salarié sera licencié pour inaptitude car il n'y a aucun projet d'accord de reclassement...
- Où comme en octobre dernier s'il survient un nouveau drame parce qu'un salarié n'aura pas supporté la pression exercée par son travail et les exigences qui lui sont imposées...

Suite au suicide de Dominique, les salariés s'étaient spontanément mobilisés pour qu'un tel drame ne survienne plus jamais !

=> La Direction générale avait fini par s'engager à ne plus licencier pour inaptitude et à négocier un accord pour les reclassements... Aujourd'hui rien de tout cela n'existe !

=> Seule la CGT poursuit son engagement pour faire avancer ces 4 thèmes de négociations

=> La CGT reste seule, mais fidèle à ses engagements auprès des salariés qu'elle représente !

Nos valeurs définissent notre cap, la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés !

La CGT ne négociera pas la dégradation des conditions de travail contre de l'argent !

Notre position est et reste la même : il faut que les salariés se mobilisent pour exiger des engagements écrits (des accords) qui seront une garantie pour les années futures, et cela quelque soient les futurs dirigeants mis en place. Seuls Les écrits restent et protègent les salariés !

Deux camps s'affrontent : celui du capital et celui du travail => la CGT, elle , a choisi son camp, elle défend les salariés et leurs intérêts.

La direction vous parle sans cesse de faire des efforts, d'améliorer la compétitivité, mais où s'arrêtera-t-elle un jour ? Non ! Jamais ! Elle ne s'arrêtera jamais et tous les salariés le savent pertinemment !

Le projet d'intéressement est symptomatique : il impose toujours plus de critères, et des critères qui s'opposent, ce qui fait que jamais les salariés ne pourront remplir tous les critères et obtenir l'intéressement promis !

Chaque salarié a créé 40 000 € de plus-values pour Verallia ! Le saviez-vous ? Qu'est-ce qui justifie de faire encore plus de profits ??? Pourquoi faut-il faire encore plus d'efforts ?

Comprenez bien que ces efforts seront faits au détriment de votre santé, de votre vie !

Car ce sera les faibles qui tomberont, mais attention qui est le fort, qui est le faible ? Le fort d'aujourd'hui sera le faible de demain...

Donc, pour protéger tout le monde, il n'y a qu'une solution : mettre des garanties collectives !

Ça c'est le combat de la CGT, le combat qu'elle ne lâchera jamais.

La période actuelle est au référendum sur l'intéressement, la CGT le répète : les salariés s'exprimeront et décideront s'ils veulent ou non cet accord intéressement tel quel ! La CGT ne décidera pas pour eux.

Quelques rappels importants :

Avec l'accord intéressement actuel de 2016 à 2018 (négocié par la CGT suite aux puissantes grèves de 2007) les salariés ont touché **7909 € en moyenne** (source bilan social)

2016	2017	2018
3151 €	2426 €	2332 €

Avec le projet d'accord intéressement soumis au référendum :

- C'est ce qui est écrit dans l'accord qui s'appliquera (pas ce qui est dit oralement ou écrit à côté)
- L'EBITDA Social (Le résultat d'exploitation moins les coûts exceptionnels et les amortissements) doit progresser de 23 % en 3 ans (+ 10% / an pour toucher le maximum)

Objectifs minimums imposés par la direction pour toucher de l'intéressement				
	2018	2019	2020	2021
Objectif EBITDA imposé	111 693 K€	118 841 K€	126 577 K€	137 477 K€
Soit en €		+ 7 148 K€	+ 7 736 K€	+ 10 900 K€
Soit en %		+ 6,3 %	+ 6,5 %	+ 8,6 %

Soit une augmentation exigée de + 23 % en 3 ans !!!

- 1 des critères impose de réduire "tous" les postes de dépenses de 2% / an
- Et les autres critères imposent :
 - o D'améliorer la qualité
 - o D'améliorer la sécurité
 - o D'améliorer le rendement
 - o De ne pas faire grève !!!

Jamais le risque de ne plus avoir d'intéressement n'a été aussi grand !

Et concernant les montants... entre ceux promis sur 4 mois de l'année hors grève, et ceux qui seront touchés au final... => c'est comme le loto : le tout est d'y croire très fort !

Qui serait alors gagnant ? Les salariés ? l'actionnaire ? A votre avis ?

Maintenant, vous savez tout ! Vous avez toutes les cartes en main pour participer au référendum et vous prononcer.